SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAP (Émailleur d'art sur métaux)

Enseignement moral et civique

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Émailleur, veuillez visiter :
capemailleur.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

ÉMAILLEUR D'ART SUR MÉTAUX

ÉDITION 2026

ÉPREUVE UG1 : FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE. PARTIE HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC

ır la partie histoire-géographie-EMC. L'EG1/UG1 complète a un coefficient total de 3.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : HISTOIRE. Libertés et droits dans la République française (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE. Accès aux services et inégalités territoriales (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE. Respect, liberté d'expression et égalité (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1, DR 2) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : ATELIER PÉDAGOGIQUE D'ÉMAILLAGE D'ART SUR MÉTAUX, LIMOGES

Cette partie porte sur l'histoire, la géographie et l'enseignement moral et civique dans le cadre de l'unité générale UG1. Le sujet comporte trois parties distinctes, notées sur 20 points au total. Répondez aux questions en vous appuyant sur les documents et sur vos connaissances. Les réponses doivent être rédigées de manière claire et organisée. Les documents réponses DR 1 et DR 2 sont à compléter et à rendre avec la copie.

PARTIE 1 : HISTOIRE. Libertés et droits dans la République française (9 points)

Contextualiser, confronter et analyser des sources historiques

À l'aide des documents DT 1 et de vos connaissances, étudiez les textes qui définissent des libertés et des principes républicains. Distinguez les informations données par les sources de vos connaissances historiques.

1.1 (2 points) Présentez le contexte historique de chacun des deux textes du DT 1. Indiquez les dates et les circonstances politiques auxquelles ils se rapportent.

1.2 (2 points) Confrontez les deux textes : relevez un principe commun relatif aux libertés et expliquez une différence entre leurs objets ou leurs formulations.

1.3 (2 points) Complétez le DR 1 pour chacun des textes. Identifiez sa nature, sa date, le principe défendu et un élément de contexte utile à son interprétation.

1.4 (3 points) Montrez la portée historique de ces textes dans la construction des libertés en France. Dans votre réponse, expliquez aussi une limite de ce que ces deux sources permettent d'affirmer sur l'application effective de ces libertés à leur époque.

PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE. Accès aux services et inégalités territoriales (7 points)

Décrire une organisation spatiale et raisonner sur l'aménagement du territoire

Le DT 2 présente des données d'accessibilité aux services dans cinq secteurs d'une agglomération. Les valeurs sont fournies pour cette étude et ne constituent pas des statistiques officielles sur Limoges. Appuyez-vous sur les données pour répondre aux questions.

2.1 (2 points) Comparez l'accessibilité des services dans les secteurs étudiés. Identifiez le secteur le mieux desservi et le secteur le moins bien desservi, en citant les données qui justifient votre réponse.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2.2 (2 points) Complétez le DR 2 en classant les secteurs du temps de trajet le plus court au temps de trajet le plus long. Indiquez également si chaque secteur se situe à moins ou à plus de 5 km du centre.

2.3 (3 points) Répondez à la question suivante : comment une collectivité peut-elle réduire les inégalités d'accès aux services entre les secteurs d'une agglomération ? Proposez une mesure d'aménagement, justifiez-la à partir du DT 2 et indiquez une limite ou une précaution à prendre.

PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE. Respect, liberté d'expression et égalité (4 points)

Analyser une situation civique et proposer une réponse responsable

Lors d'une exposition organisée dans un lycée professionnel, une élève découvre sur le compte public d'un réseau social une publication dénigrante visant un autre élève en raison de son origine. La publication comprend une photographie de l'élève prise pendant l'exposition. À l'aide du DT 3 et de vos connaissances, répondez aux questions.

3.1 (1 point) Quel principe de la République est directement mis en cause par le dénigrement fondé sur l'origine ? Appuyez votre réponse sur le DT 3.

3.2 (1 point) Expliquez pourquoi la liberté d'expression ne justifie pas à elle seule une publication qui porte atteinte à la dignité d'une personne ou qui la vise en raison de son origine.

3.3 (2 points) Proposez deux démarches adaptées que l'élève témoin peut entreprendre pour faire cesser ou signaler la situation, sans diffuser davantage la publication ni répondre par une nouvelle attaque. Justifiez brièvement chaque démarche.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : SOURCES HISTORIQUES : LIBERTÉS ET PRINCIPES RÉPUBLICAINS

Document 1 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 26 août 1789, article 10. « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »

Document 1, article 11. « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

Document 2 : Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État, article 1. « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. »

Sources : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, texte adopté par l'Assemblée nationale constituante ; loi du 9 décembre 1905, article 1.

DT 2 : DONNÉES D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DANS UNE AGGLOMÉRATION

Le tableau présente cinq secteurs d'une agglomération fictive inspirée d'une situation urbaine française. Les distances au centre et les temps de trajet sont des données construites pour le sujet. Le temps indiqué correspond à un trajet en transport collectif jusqu'au principal pôle de services, en période de journée. Le nombre d'habitants est une estimation fictive utilisée pour l'étude.

Accessibilité des secteurs au principal pôle de services

Secteur	Distance au centre (km)	Temps de trajet en transport collectif (min)	Population estimée
Centre	0,5	8	18 000
Nord	4	18	12 000
Est	7	35	9 000
Sud	5	27	11 000
Ouest	9	50	7 000

Données construites pour le sujet. Elles ne décrivent pas une situation statistique officielle.

DT 3 : PRINCIPE CONSTITUTIONNEL ET SITUATION CIVIQUE

Document 1 : Constitution du 4 octobre 1958, article 1, extrait. « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. »

FormaV - document d'entraînement non officiel

Document 2 : Situation à l'exposition. Une publication accessible au public dénigre un élève en raison de son origine et diffuse une photographie prise pendant l'exposition. L'élève témoin peut conserver les éléments utiles au signalement, s'adresser à un adulte de l'établissement et utiliser les outils de signalement du réseau social. La diffusion ou le repartage de la publication peut accroître l'atteinte subie par la personne visée.

Source du document 1 : Constitution du 4 octobre 1958, article 1. Le document 2 décrit la situation proposée dans le sujet.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 1.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases contenant « ... » à partir du DT 1 et de vos connaissances.

Analyse des sources historiques

Source	Date	Nature du texte	Principe défendu	Contexte utile à l'interprétation
Déclaration des droits de l'homme et du citoyen	.....	.....	.....	.....
Loi concernant la séparation des Églises et de l'État	.....	.....	.....	.....

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : question 2.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Classez les secteurs selon leur temps de trajet, du plus court au plus long. Complétez les cases contenant « ... ».

Classement des secteurs selon l'accessibilité

Rang du trajet le plus court au plus long	Secteur	Temps de trajet (min)	Distance au centre : moins de 5 km ou plus de 5 km
1	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....
4	.....	.....	.....
5	.....	.....	.....

À compléter par le candidat à partir du DT 2.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP Émailleur, classés par épreuve et par année :
capemailleur.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP Émailleur reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capemailleur.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.